

Annexe I2. Accompagner la conduite de projet collaboratif en vue de son évaluation certificative par CCF (épreuve E3, SE2)

Ce document vise à outiller les professeurs de BC1, en charge de l'accompagnement du projet collaboratif en complément des informations qui figurent dans le référentiel. Des copies d'écran présentées en deuxième partie de ce document rappellent :

le descriptif des savoir-faire et indicateurs d'évaluation de la compétence

- la définition de l'épreuve E3
- la grille horaire
- les modalités d'organisation et d'évaluations des stages en milieu professionnel,
- les objectifs des projets collaboratifs accompagnés et CPS

Les extraits de la « note aux candidats » de la circulaire nationale sont intégrés dans cette annexe.

Ni exhaustif, ni prescriptif, ce document a pour objectif de contribuer à homogénéiser les pratiques au niveau national et pourra évoluer en fonction des retours d'expériences des équipes.

Avant le stage : préparation des étudiants et informations aux professionnels

Les étudiants ont été préparés à la démarche de projet, par le premier projet collaboratif mené en établissement. Cette première expérience leur a permis d'identifier les observations à réaliser en stage et les ressources à collecter et d'engager une réflexion sur une ou éventuellement plusieurs pistes d'améliorations du laboratoire. Il est rappelé que l'annexe I.1 du GAP présente un exemple de démarche (méthodologie) pour accompagner l'étudiant dans la réflexion à mener en stage afin de l'aider à cibler les pistes d'amélioration.

Le professeur référent de stage informe le professionnel tuteur de stage de cet objectif de stage. Il précise notamment que :

- le projet d'amélioration sera développé dans le cadre d'un travail de groupe au retour du stage de 1^{ère} année.
- un technicien en charge du fonctionnement du laboratoire pourra faciliter l'accès aux ressources professionnelles et favoriser l'émergence de pistes d'améliorations à explorer,
- les propositions d'améliorations retenues pourront être communiquées au tuteur de stage et au technicien impliqué dans l'accompagnement de la réflexion.
- à l'issue du travail de groupe, le « livrable », production concrète dont la forme est laissée à l'initiative de l'étudiant, sera transmis au tuteur de stage et professionnel de proximité.

Pendant le stage : rôle du professeur référent de stage.

Pendant le stage, le professeur référent de stage et/ou le professeur de BC1 en charge de l'accompagnement du projet s'assure que l'étudiant initie bien la réflexion en vue du projet d'amélioration du laboratoire. Il communique avec l'étudiant et le professionnel pour faire avancer la réflexion sur les observations à mener sur le lieu de stage, en vue du projet d'amélioration du laboratoire.

Au retour de stage : constitution des groupes et premiers partages d'informations

Il est conseillé de privilégier les groupes de 3 étudiants, à constituer à partir des informations communiquées par les professeurs référents en charge du suivi et/ou par les premiers éléments d'analyse communiqués par les étudiants : problématiques voisines, environnements de travail proches...

Pour cela, au retour de stage, il est vivement conseillé de demander à chaque étudiant de lister par écrit les premiers éléments d'observation concernant :

- le contexte de la situation professionnelle,
- la thématique du projet et quelques premières informations (objectifs, limites, ...)

On pourra se référer aux indicateurs d'évaluation du savoir-faire « C1.5.1. Analyser une situation professionnelle » et renseigner la grille Excel.

Ce premier écrit vise plusieurs objectifs :

- orienter la constitution des groupes,
- établir un positionnement de l'étudiant à l'issue du stage,
- préparer une communication orale à l'attention des autres membres du groupe constitué à l'issue de l'exploitation de ces productions écrites.

Les séances de travail en groupes : intentions pédagogiques et pistes pour la mise en œuvre

Intentions pédagogiques

Les groupes d'étudiants étant constitués, il est essentiel d'engager une dynamique de réflexion collective au bénéfice de chacun des contextes professionnels. Cela passe par des temps d'écoute active et de compréhension des contextes professionnels, éléments d'analyse et premières pistes d'amélioration. Chaque étudiant doit contribuer à l'avancement de son projet et de celui des autres membres de son groupe. Le projet des uns peut permettre de nourrir les projets des autres aussi, lorsque les thématiques ou les environnements sont proches.

Les travaux en autonomie devront s'inscrire dans la continuité des heures encadrées par l'enseignant, qui veillera à fixer des objectifs à atteindre et à proposer des modalités concrètes de travail. Il est d'ailleurs vivement conseillé d'annualiser les heures encadrées par l'enseignant sur 2 heures hebdomadaires.

Plusieurs modalités de mise en œuvre peuvent être envisagées. Elles ne sont ni exhaustives, ni prescriptives.

- bilans collectifs et conseils apportés par le professeur, en interaction avec les étudiants
 - ➔ méthodologie concernant le travail d'équipe en remobilisant les acquis de la 1^{ère} année
 - ➔ méthodologie de conduite de projet en lien le contexte professionnel
- présentations orales des trois projets au sein de chaque groupe suivies de discussions
 - ➔ consignes de travail (modalités, temporalité...), précisions d'éléments à présenter,
- temps de travail individuel en alternance avec des temps de travail collaboratif,
- temps de revue de projet au sein du groupe classe animé par un groupe particulièrement avancé dans sa réflexion pour l'exploiter avec l'ensemble de la classe et en faire émerger des conseils, des éléments méthodologiques qui pourront bénéficier à l'ensemble de la classe,
- séances dédiées à des partages d'informations intergroupes : entre 2 groupes, entre des étudiants de groupes différents, en fonction des besoins,
- interventions de professionnels au cours de séances dédiées,
- rétroaction des étudiants vers le terrain de stage pour récupérer des ressources manquantes ou échanger avec le technicien en charge du fonctionnement du laboratoire.

Posture de l'enseignant de BC1 en charge de l'accompagnement du « Projet d'amélioration du laboratoire de recherche ou de l'atelier de bioproduction ».

Comme pour tous les enseignements évalués en CCF, le professeur contribue au développement des compétences en formation et sera mobilisé pour évaluer les étudiants en CCF.

Concernant la formation, cet enseignement repose sur le développement d'un projet collaboratif qui s'appuie sur des pédagogies actives, ce qui nécessite, pour l'enseignant de privilégier le « côte à côte » pour stimuler le développement des interactions entre pairs en plus de la compétence C1.5. Des références sont proposées en fin de document.

L'évaluation se décompose en l'évaluation d'une revue de projet à mi-parcours et une évaluation continue sur l'ensemble du processus.

Le livrable, une production finale formalisant l'aboutissement du projet

Il est nécessaire qu'une trace construite du travail et de la réflexion de l'étudiant soit produite, pour les raisons suivantes :

- pour l'étudiant, prendre conscience des compétences développées, concernant le fonctionnement du laboratoire et sa capacité à travailler en groupe, pour pouvoir les réinvestir dans le cadre professionnel ou des poursuites d'études,
- pour les professionnels du terrain de stage mobilisés dans ce projet qui peuvent être intéressés par les propositions d'améliorations, même si la mise en œuvre n'est pas nécessairement effective,
- pour la commission d'évaluation qui pourra se référer à cette ressource pour l'intégrer dans l'évaluation de la conduite de projet.

L'évaluation du projet collaboratif

La circulaire nationale intégrera quatre annexes se rapportant à la 2^{ème} situation d'évaluation du BC1 :

- Modalités d'évaluation de la conduite d'un projet collaboratif – Note aux candidats
- Modalités d'évaluation de la conduite d'un projet collaboratif – Note aux évaluateurs
- Grille d'évaluation E3, SE2 – revue de projet (usage exclusif des évaluateurs)
- Grille d'évaluation E3, SE2 – conduite de projet collaboratif (usage exclusif des évaluateurs)

Un document de travail en format Excel est mis à disposition des évaluateurs pour être utilisé en formation.

Quelques références concernant les travaux de groupe

Une synthèse par Frédéric ARTUR, professeur de Sciences Physiques en collège faisant partie du groupe de formateurs de l'Académie de Nantes.

https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHIER=1424145643996

Texte de PMeirieu : pourquoi le travail en groupes des élèves ?

<https://www.meirieu.com/ARTICLES/pourquoiletgdgde.pdf>

Céline Buchs, COMMENT ORGANISER L'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES PAR PETITS GROUPES ?

https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/03/170313_13_Buchs.pdf

Projet de note aux évaluateurs (Circulaire nationale 2026 - DOCUMENT DE TRAVAIL-)

Evaluation de la revue de projet

- Durée : 20 minutes pour un groupe de 3 candidats (25 min pour 4 candidats) ; pondération : 8 points / 20.
- Déroulement de l'évaluation :
 - o Les membres du groupe présentent, le contexte de chaque situation professionnelle concernée, les objectifs et limites du projet, les premiers axes proposés et argumentés pour l'amélioration du fonctionnement du laboratoire. Ils identifient quelques éléments essentiels pour le fonctionnement en équipe dans leur expérience de travail collaboratif. Le temps de parole est établi équitablement entre les membres du groupe à hauteur de 3 minutes par candidat.
Les candidats ont la possibilité d'appuyer leur présentation par un support synthétique présentant un synoptique, des schémas, illustrations utiles à la compréhension de leurs propos. Ce support n'est pas évalué.
 - o Les 10 minutes restantes sont réservées pour interroger le groupe sur l'avancée du projet et sur le fonctionnement du travail en équipe, dans le prolongement des présentations orales.
 - o Présentée en *annexe y1*, la grille d'évaluation individuelle est complétée par la commission d'évaluation constituée par l'enseignant qui accompagne le projet et un autre enseignant en charge de la formation associée aux blocs de compétences 1, 2, 3 ou 4.
La mission du deuxième évaluateur peut être partagée entre plusieurs professeurs.
- Organisation au niveau de l'établissement.
 - o Les candidats seront destinataires d'une convocation 15 jours ouvrés avant la revue de projet.
 - o Les revues de projets seront organisées à mi-parcours, au plus tôt lors de la 4^{ème} semaine de travail sur le projet, prioritairement sur le temps consacré au projet, inscrit à leur emploi du temps, les autres étudiants poursuivant leur travail en autonomie.

Evaluation de la conduite de projet

- Durée : sur l'ensemble du projet collaboratif ; pondération : 12 points / 20.
- Déroulement de l'évaluation :
 - o Le professeur qui accompagne le projet dans le cadre de l'heure dédiée en BC1, collecte l'ensemble des informations utiles à l'évaluation des savoir-faire C1.5.1, C1.5.2, C1.5.3 et des indicateurs d'évaluation associés. Il prend notamment connaissance des éléments de preuve liés au contexte de la situation professionnelle et tient compte de la progression de la réflexion de l'étudiant au cours de la conduite du projet.
 - o Présentée en *annexe y2*, la grille d'évaluation individuelle est complétée par la commission d'évaluation constituée par les deux enseignants chargés de l'évaluation de la revue de projet. Le professeur chargé de la conduite du projet soumet les propositions d'évaluation au 2^{ème} professeur sur deux temps :
 - à mi-parcours, à l'issue de la revue de projet, en comparaison avec l'analyse de la situation professionnelle effectuée individuellement, dès le retour de stage. Ce positionnement intermédiaire servira notamment de point de repère pour évaluer la progression de la réflexion sur le projet en vue de l'évaluation terminale.
 - à l'issue de l'ensemble du processus, en y incluant la formalisation des propositions d'amélioration ou « livrable », sous un format laissé au choix du candidat.

Notation

Obtenue par l'addition des deux notes, la note finale est proposée à la commission d'harmonisation, installée au niveau de chaque regroupement interacadémique. La proposition de note n'est pas communiquée au candidat.

Remarque : un projet de « **note aux candidats** » est également en cours d'élaboration. Cette annexe reprend les principales informations figurant dans la « note aux évaluateurs » auxquelles se rajoutent les différents extraits du référentiel se rapportant à la conduite de projet.

Projets de grilles d'évaluation E3, SE2 (Circulaire nationale 2026 - DOCUMENT DE TRAVAIL-)

ANNEXE y1 – GRILLE D'EVALUATION E3, SE2 – Revue de projet collaboratif (à usage exclusif des évaluateurs, ne pas communiquer aux candidats)						
NOM :		PRENOM :				
Date :						
Heure de début d'interrogation :				Heure de fin d'interrogation :		
Savoir-faire	Indicateurs d'évaluation	I	A	M	Note	Points
C1.5.1. Analyser une situation professionnelle	Les objectifs et les limites du projet sont définis.					3
	Le contexte est présenté.					
C1.5.2. Travailler en équipe	Les retours d'expérience sont partagés.					2
C1.5.3. Proposer des axes d'amélioration	Les axes proposés prennent en compte le contexte du laboratoire.					3
	Les axes proposés sont argumentés.					
Appréciation 						/8

ANNEXE y2 – GRILLE D'EVALUATION E3, SE2 – Conduite de projet collaboratif
(à usage exclusif des évaluateurs, ne pas communiquer aux candidats)

NOM :	PRENOM :
Date de l'évaluation par la commission :	

Savoir-faire	Indicateurs d'évaluation	I	A	M	Note	Points
C1.5.1. Analyser une situation professionnelle	Les objectifs et les limites du projet sont définis.					3
	Le contexte est présenté.					
	Les opportunités et les risques sont identifiés.					
	Les ressources sont inventoriées.					
C1.5.2. Travailler en équipe	Les activités à mettre en œuvre sont collectivement définies.					3
	Les activités sont coordonnées dans le temps.					
	Les activités sont réparties entre les membres du groupe.					
	L'information recueillie auprès du réseau professionnel est partagée.					
	Les retours d'expérience sont partagés.					
C1.5.3. Proposer des axes d'amélioration	Les axes proposés prennent en compte le contexte du laboratoire.					3
	Les axes proposés sont argumentés.					
	Des outils opérationnels d'amélioration sont construits. (livrable)					
	Progrès et avancée du projet par rapport aux deux positionnements (retour de stage et revue projet)					3
Report de la note de revue de projet						8

Appréciation

/20

Epreuve E3 : « Gestion opérationnelle du laboratoire »

Epreuve orale – coefficient 2

Cadre de l'épreuve :

Cette épreuve porte sur les compétences, incluant les savoirs associés, du bloc de compétences 1 « Gestion opérationnelle du laboratoire ».

Finalités et objectifs de l'épreuve :

Il s'agit pour le candidat :

- de mener un travail réflexif à partir d'activités menées et de situations professionnelles afin de dégager les compétences acquises ;
- de présenter un projet mené visant à l'amélioration du fonctionnement du laboratoire de recherche.

Cette épreuve, permet d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser dans le cadre de plusieurs situations professionnelles les compétences du bloc 1 en mobilisant ses connaissances scientifiques et technologiques dans le domaine de la gestion opérationnelle du laboratoire.

Compétences évaluées :

Les compétences du bloc 1 évaluées sont les suivantes :

- C1.1. Exploiter des documents techniques de fournisseurs ;
- C1.2. Participer à la démarche d'analyse et de prévention du risque ;
- C1.3. Organiser les activités du laboratoire dans l'espace et dans le temps ;
- C1.4. Assurer le maintien fonctionnel des équipements ;
- C1.5. Collaborer en vue de l'amélioration du fonctionnement du laboratoire.

Les compétences des autres blocs peuvent être mobilisées, mais ne seront pas évaluées.

Critères de l'évaluation :

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées, figurent dans la colonne « indicateurs d'évaluation » des tableaux de l'annexe III.

Première situation d'évaluation : *évaluation des compétences acquises en situation professionnelle (30 minutes)*

Les compétences C1.1, C1.2, C1.3 et C1.4 du bloc de compétences 1 et leurs savoirs associés sont évalués.

Cette situation d'évaluation est organisée sur le lieu de stage, à la fin du stage de 2^e année, lors de la deuxième visite.

Il s'agit pour le candidat d'argumenter un travail réflexif mené à partir d'activités et de situations professionnelles vécues lors de la formation en milieu professionnel, afin de démontrer l'acquisition des compétences C1.1 à C1.4 du bloc 1. L'entretien d'une durée indicative de 30 minutes se tient en présence d'un jury constitué du professeur référent du stagiaire ou de l'apprenti et du professionnel tuteur de formation en milieu professionnel.

Le portfolio individuel du candidat constitue le support de l'entretien.

A l'issue de l'entretien, les membres du jury complètent ensemble une grille d'évaluation des compétences acquises en formation en milieu professionnel. Cette évaluation prend appui sur le niveau d'acquisition des compétences évalué tout au long du stage de 2^e année, à l'aide de la grille de positionnement intégrée au portfolio et de l'argumentation de l'acquisition de ces compétences par ce candidat.

La grille d'évaluation est présentée dans la circulaire nationale annuelle d'organisation de l'examen.

Seconde situation d'évaluation : *évaluation de la conduite d'un projet collaboratif*

La compétence C1.5 du bloc de compétences 1 incluant les savoirs associés, est évaluée.

Les enseignants organisent cette situation d'évaluation en établissement.

Il s'agit d'évaluer la capacité d'un candidat à proposer des pistes d'amélioration du fonctionnement du laboratoire de recherche ou de l'atelier de bioproduction à partir des observations effectuées en milieu professionnel en 1^{re} année.

La conduite de projet est évaluée dans le cadre d'un travail de groupe de 3 ou 4 étudiants.

Les modalités d'évaluation, dont au moins une revue de projet, sont définies dans la circulaire d'organisation nationale. Un professionnel peut être associé à la revue de projet.

La commission d'évaluation est composée de deux enseignants en charge de la formation associée aux blocs de compétences 1, 2, 3 ou 4. Un des deux évaluateurs accompagne le projet dans le cadre du bloc 1.

Ils complètent ensemble une grille d'évaluation de la conduite du projet collaboratif.

Forme ponctuelle – durée 45 min

Les compétences C1.1, C1.2, C1.3, C1.4 et C1.5 du bloc 1, et leurs savoirs associés, sont évalués à partir de l'analyse de situations professionnelles ayant permis de les développer et donnant lieu à un document rédigé, support de la présentation orale.

ÉPREUVES PROFESSIONNELLES								
E3-Gestion opérationnelle du laboratoire	U3	2	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		orale ponc- tuelle	45 min

C1.5. Collaborer en vue de l'amélioration du fonctionnement du laboratoire (*)			
Savoir-faire	Indicateurs d'évaluation	Ressources	Savoirs associés
C1.5.1. Analyser une situation professionnelle	Les objectifs et les limites du projet sont définies. Le contexte est présenté. Les opportunités et les risques sont identifiés. Les ressources sont inventoriées.	Équipement de laboratoire Fiches de vie Catalogues fournisseurs Fiches techniques Protocoles opératoires Procédures	– Fonctionnement des équipements – Préparation et conservation des réactifs, solutions et suspensions – Réglementation spécifique au laboratoire
C1.5.2. Travailler en équipe	Les activités à mettre en œuvre sont collectivement définies. Les activités sont coordonnées dans le temps. Les activités sont réparties entre les membres du groupe. L'information recueillie auprès du réseau professionnel est partagée. Les retours d'expérience sont partagés.	Fiches de données de sécurité Classification réglementaire des agents biologiques	– Démarche de prévention des risques, stockage et élimination des produits dangereux
C1.5.3. Proposer des axes d'amélioration	Les axes proposés prennent en compte le contexte du laboratoire. Les axes proposés sont argumentés. Des outils opérationnels d'amélioration sont construits.	Guides de bonnes pratiques professionnelles Outils bureautiques Logiciels de gestion de stocks Logiciels de commande	– Structuration d'un document utile à l'équipe – Format de communication écrite – Gestion de stock – Organisation collective

(*) Le développement de la compétence C1.5 implique des travaux de groupes en première et en deuxième années. Il s'agit de conduire un projet d'amélioration d'un ou plusieurs aspects du fonctionnement du laboratoire, à partir d'une analyse de pratiques authentiques. Le projet est conduit par 3 ou 4 étudiants accompagnés par un professeur de BGB du pôle 1. Les étudiants travaillent également en autonomie dans le cadre d'heures dédiées à ce projet. En première année, le projet porte sur le laboratoire de formation en établissement. Il donne lieu à une appréciation dans le livret scolaire. En deuxième année, le projet vise à proposer des améliorations de fonctionnement au laboratoire d'un lieu de stage. Il constitue le support de la deuxième situation d'évaluation de l'épreuve E3.

ANNEXE V-2

Stages en milieu professionnel

Modalités d'organisation et d'évaluation des stages en milieu professionnel

Voie scolaire

La durée totale des stages est de 16 semaines réparties en 8 semaines en 1^{re} année et 8 semaines en 2^e année. Les deux stages se déroulent, si possible, dans des sites d'accueil différents.

En 2^e année les évaluations certificatives liées aux stages reposent sur :

- le stage de 1^{re} année, qui est le substrat pour mener un projet collaboratif et évaluer la compétence C 1.5 « Collaborer en vue de l'amélioration du fonctionnement du laboratoire » lors de la partie « Conduite d'un projet collaboratif » de l'épreuve E3 ;

ANNEXE V-3

Projets collaboratifs accompagnés

Objectifs

Les projets collaboratifs accompagnés permettent de développer la compétence C1.5. « Collaborer en vue de l'amélioration du fonctionnement du laboratoire » tout en s'appuyant sur l'ensemble des compétences du référentiel.

Ils favorisent le développement des habiletés collaboratives des étudiants et sont propices au développement des compétences psychosociales (CPS), dont la déclinaison en compétences cognitives, émotionnelles et sociales est décrite dans le *Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité* n° 2022/18 du 31 août 2022.

Catégories	CPS générales	CPS spécifiques
Compétences cognitives	Avoir conscience de soi	Connaissance de soi (forces et limites, buts, valeurs, discours interne...)
		Savoir penser de façon critique (biais, influences...)
		Capacité d'auto-évaluation positive
		Capacité d'attention à soi (ou pleine conscience)
	Capacité de maîtrise de soi	Capacité à gérer ses impulsions
		Capacité à atteindre ses buts (définition, planification...)
	Prendre des décisions constructives	Capacité à faire des choix responsables
		Capacité à résoudre des problèmes de façon créative
Compétences émotionnelles	Avoir conscience de ses émotions et de son stress	Comprendre les émotions et le stress
		Identifier ses émotions et son stress
	Réguler ses émotions	Exprimer ses émotions de façon positive
		Gérer ses émotions (notamment les émotions difficiles : colère, anxiété, tristesse...)
	Gérer son stress	Réguler son stress au quotidien
		Capacité à faire face (coping) en situation d'adversité
Compétences sociales	Communiquer de façon constructive	Capacité d'écoute empathique
		Communication efficace (valorisation, formulations claires...)
	Développer des relations constructives	Développer des liens sociaux (aller vers l'autre, entrer en relation, nouer des amitiés...)
		Développer des attitudes et comportements prosociaux (acceptation, collaboration, coopération, entraide...)
	Résoudre des difficultés	Savoir demander de l'aide
		Capacité d'assertivité et de refus
		Résoudre des conflits de façon constructive

Modalités de la conduite des projets collaboratifs accompagnés

Les projets collaboratifs accompagnés sont menés par les étudiants en groupe, dans le cadre de l'enseignement « Projet d'amélioration du laboratoire de recherche », ainsi que dans le temps de « Travail de groupe en autonomie », en première et en deuxième années.

En **deuxième année**, la démarche acquise en première année est transposée pour analyser des pratiques professionnelles observées sur le lieu de stage de première année. Le groupe projet se constitue autour d'une problématique, éventuellement commune à plusieurs laboratoires, et propose des pistes d'amélioration, dans le cadre du fonctionnement d'un laboratoire de recherche ou de bioproduction.

Le projet est conduit par 3 ou 4 étudiants accompagnés par un professeur de BGB du bloc 1. Les échanges avec les professionnels tuteurs de stage de première année sont essentiels pour identifier une problématique de fonctionnement du laboratoire et discuter de la faisabilité des améliorations proposées. Les étudiants peuvent se placer en observation de gestes professionnels et avoir accès aux ressources documentaires professionnelles du laboratoire.

Ce projet est mis en place sur une durée minimale de 8 semaines, au cours du premier semestre, avant le départ en stage, afin de laisser aux étudiants, un temps suffisant pour développer les compétences associées.

Le projet collaboratif fait l'objet d'une évaluation certificative, avant la période de stage. Il s'agit de la deuxième situation d'évaluation de l'épreuve E3 pour les candidats scolarisés et dont les modalités figurent en annexe IV-4.